



Institut de recherche et
d'histoire des textes

Sébastien Barret
Section de diplomatique
Sebastien.Barret@cnrs-orleans.fr

www.irht.cnrs.fr

Centre Augustin-Thierry
3B avenue de la Recherche scientifique
45071 Orléans Cedex 2

Tél. : 02 38 25 53 38
Fax : 02 38 25 76 30

Insubria University Press
Press
Via Ravasi 2
I-21100 VARESE
Italie

REVUE BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE DES CHARTES
19 rue de la Sorbonne
75005 PARIS
FRANCE

Orléans, le 18 mai 2011

Dear Madam or Sir,

Please find enclosed one or several reviews of books published by your house, which appeared in the journal *Bibliothèque de l'École des chartes*. Changes in our staff led to considerable delays in the posting of some of the reviews to the editors; please accept my apologies for any text which may have taken a long time to reach you.

Sincerely,



Sébastien Barret

Au XII^e siècle, la part des actes où l'autorité ecclésiastique pisane est partie prenante devient majoritaire. Les ventes dominant – dont on ne sait combien ont été rédigées pour garantir des prêts –, suivies par les donations et *brevia recordationis*, cette dernière catégorie bientôt confondue avec les *cartulae recordationis* ou *c. memoriales*. Nombreux, aussi, sont les actes liés au règlement des conflits, spécialement à partir de 1150 : sentences (la plupart après constat de contumace, témoignages jurés, *laudamenta*, mises en possession dans le cadre d'exécutions de jugement, qui permettent de suivre les modifications de la pratique judiciaire. À noter, quelques énumérations de biens et/ou de redevances (t. II, n° 56 ; t. III, n°s 162-163, 171).

À la fois sobre et précise, l'édition pisane est destinée à faire date. Dans la présentation des volumes, S. P. P. Scalfati renvoyait par ailleurs à des contributions ultérieures sur des thèmes particuliers à partir de ce matériau. Deux essais importants signés d'A. Ghignoli et pour partie issus de sa thèse de doctorat ont déjà vu le jour et en montrent la richesse : « *Repromissionis pagina*. Pratiche di documentazione a Pisa nel secolo XI », dans *Scrineum. Rivista*, t. 4, 2006-2007, p. 37-107 (<http://scrineum.unipv.it/rivista/4-2007/ghignoli-pisa.pdf>); ead., « *Libellario nomine* : rileggendo i documenti pisani dei secoli VIII-X », dans *Bullettino dell'Istituto storico italiano per il medioevo*, t. 111, 2009, p. 1-62 ; un troisième, « *Segni di notai in carte pisane dei secc. VIII-XII* », est sous presse. [François BOUGARD.]

– *Le carte della chiesa di Santa Maria del Monte di Velate*. A cura di Patrizia MERATI. Tome I. 922-1170. Con note introduttive di Claudia STORTI STORCHI e Maria Franca BARONI. Tome II. 1171-1190. Tome III. 1191-1200. Varese : Insubria University Press, 2005, 2006 et 2009. In-8°, LXXXII-345 pages, ill. ; XXIX-321 pages ; XXVII-289 pages (International Research Center for Local Histories and Cultural Diversities. Università degli studi dell'Insubria. *Fonti*, 1-3.) – Velate est un écart de la commune de Varèse, chef-lieu de la province homonyme, en Lombardie ; Santa Maria del Monte, dont la légende veut qu'elle ait été fondée par saint Ambroise mais dont la mention la plus précoce n'est pas antérieure au premier document édité, une donation *pro anima* de 922, y eut le statut de collégiale dépendant de Saint-Victor de Varèse, avant d'être transformée en monastère féminin au XV^e siècle puis d'être récemment inscrite avec l'ensemble du « Sacro Monte di Varese » au patrimoine mondial de l'humanité. Les archives de l'établissement supprimé en 1798 ont été versées dans ce qui est aujourd'hui l'Archivio di Stato de Milan – sauf le n° 57 du t. I conservé à la Biblioteca Ambrosiana, le n° 100 du t. II qui n'est plus connu que par un exemplaire conservé à Saint-Victor de Varèse et sept actes publiés en appendice au t. III qui font partie d'une collection privée. Le fonds, déjà édité pour le X^e siècle au sein du *Codex diplomaticus Langobardiae* en 1873 et pour le XI^e siècle dans les *Atti privati milanesi e comaschi del sec. XI* entre 1933 et 1969, avait aussi fait l'objet d'un regeste jusqu'à 1200 par Cesare Manaresi, dans la série des *Regesta chartarum Italiae* (t. 22, Rome, 1937 ; on doit aux soins de Roberto Perelli Cippo un regeste pour le XIII^e siècle, Florence, 1976 ; voir aussi, pour les XII^e-XIII^e siècles, l'étude de Juliane Trede, *Untersuchungen zur Verschriftlichungsprozess im ländlichen Raum Oberitaliens. Die Urkunden der Pilgerkirche S. Maria di Monte Velate bei Varese aus dem 12. und 13. Jahrhundert*, Francfort, 2000 [*Gesellschaft, Kultur und Schrift. Mediävistische Beiträge*, 9]). Les trois volumes de P. Merati, chacun pourvu d'un index des noms propres, d'un autre des notaires et des juges ainsi que d'une liste chronologique des actes, offrent une édition critique de l'ensemble connu, augmenté d'un inventaire foncier jusque-là non repéré (t. III, n° 141), soit 468 actes ; le

RECENSION PARUE DANS

167

2009

premier volume comporte aussi un cahier en couleurs offrant la reproduction de onze actes.

La chronologie des actes conservés témoigne d'une césure nette au dernier tiers du xii^e siècle, selon la répartition suivante : 13 de 922 à 1000, 20 de 1001 à 1050, 22 de 1051 à 1100, 65 de 1001 à 1150, 34 de 1150 à 1170, 164 de 1171 à 1190, 121 de 1191 à 1200. Il s'agit à la fois du reflet d'une situation documentaire générale et du rôle particulier joué par Pierre de Bussero, archiprêtre venu de Milan qui fut à la tête de la collégiale de 1171 à 1203. La nomination inédite d'un chanoine de la cathédrale, signe de la reprise en main par l'archevêque d'une région marquée par ses sympathies pour le parti impérial, s'accompagna en effet d'un recours croissant à l'écrit dans une multiplicité de situations où les accords oraux étaient jusque-là considérés comme suffisants, et d'une meilleure conservation des actes, répondant à un même souci de garantie et de « certitude » juridique. Le gouvernement de Pierre de Bussero, aidé en cela par l'augmentation des ressources issues du pèlerinage, est aussi celui d'une politique économique dynamique, comme en témoignent les nombreuses acquisitions (surtout, et facilitées par un fort endettement de la part des vendeurs) et les actes mettant fin à des litiges fonciers, visant spécialement à récupérer les droits détenus sur des terres de Santa Maria par des vassaux de l'archevêque, ainsi que les investitures ; ces trois catégories rejettent à l'arrière-plan les actes d'échange et font disparaître ou presque les donations et les *cartae promissionis*.

Outre les deux notes qui ouvrent le t. I, l'une (par C. Storti Storchi) présentant l'entreprise et illustrant les principaux traits de la vie juridique locale, spécialement l'évolution des relations économiques entre époux, l'autre (par M. F. Baroni) de nature diplomatique indiquant brièvement les principaux traits des formulaires et retraçant les étapes de la fusion progressive de la *carta* et du *breve* dans l'*instrumentum*, telle qu'elle apparaît dans les actes considérés, chaque volume comporte une introduction de P. Merati, qui permet de replacer l'échantillon de Velate dans un schéma général connu. Après la description des vicissitudes archivistiques du fonds et des inventaires sommaires qui en ont été faits aux xvii^e et xviii^e siècles, celle du t. I est dédiée aux usages graphiques des scribes, reflets de leur formation culturelle. Tandis que les rédacteurs ecclésiastiques, surtout actifs pour la documentation liée à la gestion interne de l'établissement (par ex. l'inventaire de cens antérieur à 959, t. I, n^o 5), adoptent d'emblée une caroline livresque, le passage de la cursive qui avait longtemps caractérisé l'écriture des notaires et juges laïcs à la minuscule documentaire d'inspiration caroline se fait dans les années 1040 ; facilité par un changement de génération, il est peut-être lié à la présence d'une école à Varèse, dirigée par un prêtre de Saint-Victor en 1070. Au xii^e siècle, certains s'essaient à des effets de clair-obscur annonciateurs de la gothique, avec un temps de retard par rapport à Milan ; Gualbertus, qui se dit notaire du Sacré Palais et à qui l'on doit trente-six actes entre 1119 et 1142, se distingue par une calligraphie qui emprunte aux usages de chancellerie avant d'adopter, en fin de carrière, un tracé anguleux plus moderne (t. I, p. LIX-LXI).

Au t. II est abordée la question de l'« imbreviatura », pratique dont les actes de Santa Maria del Monte di Velate offrent non seulement une attestation précoce bien connue des diplomatistes (t. I, n^o 54, a. 1093 ou 1094), mais aussi de beaux exemples de rédaction d'originaux multiples de la part des notaires, en fonction des demandes de la clientèle. On trouve aussi d'intéressantes remarques sur l'usage des actes en justice, leurs retouches, l'adjonction après coup de souscriptions non autographes

dans un souci de meilleure validité plus que de falsification, tous indices qui montrent la vie du dépôt et l'exploitation qui en fut faite.

Au t. III est présenté ce qui fait l'une des originalités du fonds, à savoir un lot de dix-huit *brevia* non datés mais dressés au XII^e siècle (deux autres le furent au X^e siècle, un troisième en 1142, cf. t. I, n^{os} 5, 12 et 58, soit un total de vingt et un inventaires, comparable à la trentaine dont on dispose pour l'abbaye cistercienne de Morimondo, près de Milan) et fournissant autant de listes de terres, de redevances et de droits.

Les archives de Santa Maria del Monte de Velate n'étaient certes pas une terre vierge ; mais l'édition de P. Merati permet désormais d'en avoir une connaissance intime. Elle forme par ailleurs une nouvelle pièce, et non des moindres, dans le puzzle en ligne du *Codice diplomatico della Lombardia medievale* piloté depuis l'université de Pavie par Michele Ansani (<http://cdlm.unipv.it/edizioni/mi/velate-smaria>). [François BOUGARD.]

– *Le nécrologe de l'abbaye de la Sauve-Majeure*. Publié sous la direction de Jean FAVIER, par Jean-Loup LEMAITRE. Paris : Académie des inscriptions et belles-lettres, diffusion De Boccard, 2009. In-8°, VIII-186 pages, 7 pl. coul. et n. et bl. h.-t. (*Recueil des historiens de la France. Obituaires*, série in-8°, 8.) – La nouvelle série des *Obituaires*, issue du *Recueil des historiens de la France*, fournit depuis 1985 une édition critique des principaux obituaires français. Le dernier volume paru est consacré au nécrologe de l'abbaye de la Sauve-Majeure, abbaye fondée en 1079 par Gérard de Corbie ; cet établissement connaît un regain d'intérêt depuis ces dernières années avec, en 1996, la publication des actes d'un colloque consacré à l'histoire de l'abbaye et l'édition du grand cartulaire par Charles et Arlette Higounet, suivis en 2000 et 2006 des deux volumes d'*Entretiens de la Sauve-Majeure*. J.-L. Lemaître, spécialiste des documents nécrologiques français, dont il a établi les normes de publication et donné un catalogue, a entrepris ici une reconstitution du nécrologe perdu de l'abbaye, grâce aux extraits relevés séparément par deux mauristes, dom Claude Estienne et dom Estienne du Laura, dans les années 1676-1683. L'éditeur met à la disposition des chercheurs toute la documentation nécessaire à la compréhension et à l'exploitation des sources. Après une bibliographie complète sur l'abbaye de la Sauve-Majeure et ses documents nécrologiques, l'introduction historique, accompagnée de planches iconographiques, rappelle le parcours du fondateur de l'abbaye, Gérard de Corbie, et résume l'histoire de la Sauve-Majeure de sa fondation à son entrée dans la congrégation de Saint-Maur en 1667. J.-L. Lemaître fait précéder son essai de reconstitution du nécrologe d'une présentation des sources et d'une étude des extraits effectués par les deux mauristes, dont il souligne les limites pour atteindre le texte originel. Quelques éloges du martyrologe de l'abbaye également copiés par dom Estienne sont édités en liminaire afin de donner une vue d'ensemble de la pratique liturgique de l'abbaye. On peut supposer que le martyrologe était contenu avec l'ancien nécrologe – les mauristes font en effet mention de deux nécrologes – dans un même livre du chapitre.

J.-L. Lemaître a pris le parti de reconstituer le nécrologe en fusionnant dans l'ordre calendaire les différents extraits des mauristes, ainsi qu'un rôle des anniversaires inséré dans le grand cartulaire de l'abbaye, sans doute tiré de l'un des nécrologes au début du XIII^e siècle et aujourd'hui conservé à la bibliothèque municipale de Bordeaux. Les différentes sources sont néanmoins distinguées dans le texte par des sigles, et les doublets sont conservés. Il était par contre impossible de faire apparaître